

MULTI UNITS LUXEMBOURG
Société d'investissement à capital variable
Siège social :
28-32, Place de la Gare L-1616 Luxembourg
RCS Luxembourg B 115 129
(la « Société »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR MSCI EM CLIMATE CHANGE UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR MSCI EUROPE CLIMATE CHANGE (DR) UCITS ETF
MULTI UNITS LUXEMBOURG – LYXOR MSCI WORLD CLIMATE CHANGE (DR) UCITS ETF
(les « Compartiments »)

Classe d'actions	Codes ISIN
LYXOR MSCI EM CLIMATE CHANGE UCITS ETF - Acc	LU2056738144
LYXOR MSCI EUROPE CLIMATE CHANGE (DR) UCITS ETF - Acc	LU2056738490
LYXOR MSCI WORLD CLIMATE CHANGE (DR) UCITS ETF - Acc	LU2056739464

**Amendement du Prospectus et du Document d'informations clés pour l'investisseur relatifs aux
Compartiments**

Les termes qui ne sont pas spécifiquement définis dans les présentes revêtiront la même signification que dans les statuts (les « Statuts ») et le dernier Prospectus de la Société.

Luxembourg, le 15 juin 2021,

Chers Actionnaires,

Par la présente, la Société de gestion et le Conseil d'administration de la Société informent les Actionnaires des Compartiments que les modifications détaillées ci-dessous relatives à tous les Compartiments prendront effet à **l'ouverture du 16 juillet 2021** (la « Date d'entrée en vigueur »).

Par conséquent, à compter de cette date :

I) Changement d'Indice pour tous les Compartiments

Les Indices changeront comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Nom du Compartiment	Ancien indice	Nouvel indice
Lyxor MSCI EM Climate Change UCITS ETF	MSCI Emerging Markets Climate Change Net Total Return Index	MSCI Emerging Markets ESG Climate Transition (EU CTB) Select Net Total Return Index
Lyxor MSCI Europe Climate Change (DR) UCITS ETF	MSCI Europe Climate Change Net Total Return Index	MSCI Europe ESG Climate Transition (EU CTB) Select Net Total Return Index
Lyxor MSCI World Climate Change (DR) UCITS ETF	MSCI World Climate Change Net Total Return Index	MSCI World ESG Climate Transition (EU CTB) Select Net Total Return Index

Ce changement vise à fournir aux Actionnaires une exposition à de Nouveaux indices conçus pour excéder les niveaux minimum applicables aux Indices UE de Transition climatique (« **CTB** ») requis en vertu des actes délégués complétant le Règlement (UE) 2019/2089 portant modification du Règlement (UE) 2016/1011 (« **Règlement sur les indices de référence** »).

Les Nouveaux indices sont des indices actions calculés, mis à jour et publiés par MSCI Limited.

En l'état actuel des choses, les Compartiments promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l' « Article 8 » du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** »). Après le changement d'indice, les Compartiments poursuivront un objectif d'investissement durable au sens de l' « Article 9 » du SFDR.

Une description exhaustive des nouveaux Indices et de leur méthode de construction ainsi que des informations sur leur composition et la pondération de leurs composantes sont disponibles sur le site Internet du concepteur de l'indice à l'adresse <http://www.msci.com> et dans le Prospectus.

II) Changement de dénomination de tous les Compartiments

La dénomination des Compartiments est modifiée comme suit afin de refléter les changements d'Indices :

Ancien nom des Compartiments	Nouveau nom des Compartiments
Lyxor MSCI EM Climate Change UCITS ETF	Lyxor MSCI EM ESG Climate Transition CTB UCITS ETF
Lyxor MSCI Europe Climate Change (DR) UCITS ETF	Lyxor MSCI Europe ESG Climate Transition CTB (DR) UCITS ETF
Lyxor MSCI World Climate Change (DR) UCITS ETF	Lyxor MSCI World ESG Climate Transition CTB (DR) UCITS ETF

Les Compartiments conserveront toutes leurs autres caractéristiques, notamment les codes de négociation et l'ensemble de leurs frais.

Les coûts liés aux modifications seront supportés par les Compartiments. Nous attirons l'attention des Actionnaires sur le fait que les coûts liés aux modifications pourraient avoir un impact négatif sur la valeur nette d'inventaire des Compartiments.

- **S'il ne consentent pas à ces modifications, les Actionnaires ayant pour habitude de souscrire ou faire racheter leurs actions des Compartiments sur le marché primaire disposent d'une période d'un mois à compter de la date du présent avis pour demander le rachat sans frais de leurs Actions.**
- **Nous attirons l'attention des Actionnaires sur le fait que si les actions des Compartiments sont vendues sur un marché ou une bourse d'échange, des commissions de courtage sur la vente de ces actions pourraient leur être facturées.**
- **S'ils consentent à ces modifications, aucune mesure n'est requise de la part des Actionnaires.**

Le Prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur des Compartiments seront modifiés en conséquence après l'entrée en vigueur des modifications.

Les nouvelles versions du Prospectus et du Document d'informations clés pour l'investisseur des Compartiments pourront être obtenues sur demande auprès de la Société de gestion à l'adresse client-services-etf@lyxor.com et seront accessibles, à partir de la Date d'entrée en vigueur, sur le site Internet www.lyxoretf.com.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter le Service Client de Lyxor aux coordonnées suivantes : Numéro de téléphone : +33 (0)1 42 13 42 14 – Adresse e-mail : client-services-etf@lyxor.com

Veillez agréer nos salutations distinguées,

Pour le Conseil d'administration